



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes attendu-e le

**Mardi 11 octobre 2022
à 20h à la Salle du Conseil**

Ordre du jour

1. Appel nominal
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 14 juin 2022
4. Assermentations et démissions éventuelles
5. Lecture des lettres et propositions individuelles (par écrit jusqu'au 7 octobre 2022)
6. Communications du bureau et de la Municipalité
7. Elections statutaires
8. Préavis 05/2022 : arrêté d'imposition
9. Rapports des délégués aux associations intercommunales
10. Divers

Romainmôtier-Envy, le 27 septembre 2022

Le Président
Manuel Siggen

Rappel concernant le quorum.

Nous rappelons la nécessité de la participation de chacune et chacun. Le Conseil ne peut délibérer que si plus d'un tiers de ses membres est présent (art. 43 du règlement pour le Conseil général). Si ce quorum n'est pas atteint, la séance est annulée et reportée. Toute personne ne désirant ou ne pouvant plus faire partie du Conseil général est invitée à le faire savoir par lettre de démission adressée au Président du Conseil.